

Suède

Discours de S.A.R. le Prince Charles de Suède¹

A l'occasion de la réunion annuelle de la Croix-Rouge suédoise, le 1^{er} juin 1943, S.A.R. le Prince Charles de Suède, président de la Croix-Rouge suédoise, a prononcé, en l'Eglise d'Engelbrekt, à Stockholm, un important discours, dont nous traduisons les passages suivants :

« Soixante-dix nations (c'est-à-dire le monde civilisé presque tout entier) ont adhéré aujourd'hui à la Société internationale de la Croix-Rouge ; qu'il nous soit seulement permis d'espérer que le noble but qui l'anime, ainsi que sa neutralité absolue en ce qui concerne la race et la religion, de même que son principe d'égalité devant la souffrance, ne seront pas submergés dans ces violentes tempêtes d'idées qui se sont abattues sur certaines contrées de l'Europe. Car ce serait, en vérité, un immense malheur que la Croix-Rouge perdît ainsi la situation privilégiée qu'elle occupe comme sentinelle de l'humanité, et cela juste dans les temps actuels, où sont tellement nécessaires la neutralité qu'elle observe et son indépendance envers les partis.

Mais, hélas, on a pu constater que les forces de représentation de la Croix-Rouge internationale à Genève n'étaient pas suffisantes pour pouvoir, selon leur mission, veiller à ce que les conventions en vigueur concernant la conduite des hostilités soient observées par les Puissances belligérantes et, au cas où elles ne le seraient pas, dénoncer les infractions commises. La fonction de gardien des lois, à notre époque de guerre sans merci, est d'ailleurs, il faut le reconnaître, une ingrate mission. Sans égards aux contrats passés, la guerre suit sa propre loi, qui est la loi du vainqueur...

...Durant les cinquante premières années de son existence, la Croix-Rouge suédoise connut toutefois un rôle fort modeste. Le peuple suédois se berçait encore de la dangereuse illusion que la Suède était une terre privilégiée, exempte de toutes les calamités dues à la guerre ; on y considérait la défense nationale comme un luxe qu'il fallait tolérer, et la Croix-Rouge à peu près de la même manière. C'est bien plus tard seulement que l'importance de cette institution en temps de guerre fut reconnue

¹ Cf. *Revue internationale*, décembre 1940, pp. 1026-1029.

et, qu'après une réorganisation totale, la Croix-Rouge suédoise s'est montrée de mieux en mieux en mesure de remplir sa mission, même en ce qui concerne la défense nationale. Après l'ouverture des hostilités de la deuxième guerre mondiale et le réarmement de la Suède, notre Croix-Rouge nationale a encore plus que doublé ses ressources en personnel et en matériel¹ de manière à pouvoir faire face aux vastes et nouvelles exigences qu'en raison de l'extension de la guerre l'Etat exige et a le droit d'exiger d'elle. C'est ainsi que nous avons formé, et même partiellement recruté, un personnel qui atteint le chiffre de 70.000 membres, féminins pour la plupart, prêts à collaborer à l'assistance sanitaire dans les organisations de la défense nationale, aussi bien que dans celles de la garde civile et de la protection aérienne, ainsi qu'à exercer l'aide très étendue et très importante qui nous est confiée auprès de la population civile. Car, si le front intérieur cède, la guerre est perdue. En nous préparant, nous n'avons fait que remplir notre devoir envers la patrie et si cela nous a été possible, nous le devons en premier lieu à la confiance de la nation et à l'esprit de sacrifice de notre peuple.

...L'un des devoirs les plus impérieux pour un pays neutre est, sans conteste, celui d'exercer une aide internationale. Les Suédois l'ont compris ; et c'est de milliers de donateurs répartis dans tout le pays que nous sont parvenues d'importantes sommes d'argent destinées à soulager, avant tout, la misère des pays voisins du nôtre. Les moyens matériels existent donc, et les plans à suivre pour leur emploi sont achevés. Or, il est dur et amer de constater que des obstacles se sont souvent élevés et s'élèvent encore pour refroidir le brûlant enthousiasme du peuple suédois et entraver son désir d'aider un peuple frère qui se trouve en avoir besoin.

Certes, il est important de vouloir guérir toutes les blessures dues à la guerre et assister ses infortunées victimes ; mais il serait encore plus important de pouvoir préserver l'humanité de ce fléau sanglant. C'est pourquoi la Croix-Rouge a inscrit sur son drapeau la réconciliation des peuples et la paix, mais cela toutefois à la condition absolue que le cas de légitime

¹ *Revue internationale*, juillet 1943 : Statistiques de la Croix-Rouge suédoise.

Suède

défense comprenne aussi le droit légitime pour un peuple de défendre son foyer et sa patrie.

On nous a reproché de ne pas pouvoir montrer à notre actif de réelles tentatives faites en faveur de la paix ou pour diminuer les cruautés de la guerre. Et cependant, c'est bien nous qui, au lendemain du traité de paix de Versailles, avons revendiqué l'interdiction de l'emploi des gaz toxiques en cas de guerre ; c'est nous également qui avons émis le projet d'un adoucissement aux mesures décrétant les blocus de ravitaillement. L'importance d'une telle initiative ressort nettement, au cours même de la guerre actuelle, des atténuations apportées au blocus de la Grèce, malheureusement trop tard, c'est-à-dire après que des milliers de Grecs, et en particulier d'enfants grecs, aient succombé aux privations ! Et nous avons aussi participé à certaines discussions internationales concernant la création de zones neutres spécialement délimitées, à l'intérieur desquelles femmes, enfants, et malades, pourraient être évacués et qui ne seraient jamais soumises aux bombardements aériens. Que de souffrances auraient pu être ainsi épargnées à la population civile ! Mais, tout a été vain. Les grandes Puissances militaires ne veulent pas renoncer au plein exercice de toute méthode susceptible de leur donner la victoire des armes, et l'appel de la Croix-Rouge internationale, adressé avec le plein assentiment de la Suède, après la dernière guerre, à tous les Gouvernements et à tous les peuples, en les priant de cesser de considérer la décision par les armes comme un moyen de résoudre les conflits internationaux est — hélas ! — lui aussi, demeuré sans résultat.

Tout espoir de réconciliation entre les peuples, tout espoir de paix durable est-il donc une utopie, une présomptueuse pensée ? Un jour se lèvera-t-il où la Croix-Rouge et la Convention de Genève auront terminé leur rôle ? La Croix-Rouge est cependant l'une des organisations les plus vastes et les plus importantes qui existent ; et, quant à la Convention de Genève, fille spirituelle de la Croix-Rouge, combien d'êtres humains, par centaines de milliers, par millions peut-être, ne lui doivent-ils pas d'avoir été arrachés à une mort prématurée sur les champs de bataille, ou sauvés des camps de prisonniers. Mais le principe de la guerre totale n'a fait qu'accroître, chez les Puissances belligérantes, la tentation d'outrepasser les

conventions de la guerre et de violer l'immunité du pavillon protecteur qui porte la croix.

La conclusion de la guerre approche ; des représentants du monde entier s'assemblent pour procéder à des délibérations qui seront décisives pour le destin de l'Europe et la construction de l'avenir, à tant de points de vue, si nombreux et si essentiels. Quelle doit être l'attitude de la Croix-Rouge en face du problème de la paix ? Cette organisation humanitaire et mondiale peut-elle, en vérité, demeurer passive si la paix — comme beaucoup le redoutent — menace de devenir une paix basée sur la violence ? L'action de la Croix-Rouge est fort limitée, il faut le reconnaître ; mais ce qu'il est en son pouvoir d'accomplir ne doit pas être négligé. Quand le temps sera venu, tous les chefs des comités directeurs de la Croix-Rouge, dans tous les pays, ne pourraient-ils pas s'unir pour tâcher d'obtenir de leurs Gouvernements respectifs qu'ils empêchent l'établissement d'une paix cruelle et fondée sur la haine, dans laquelle les innocents devront souffrir avec les coupables ? Car une telle paix ne servirait qu'à compromettre la réconciliation durable des peuples et à donner lieu, au contraire, à de nouvelles guerres meurtrières.

Mais, pour abolir à jamais la guerre, il faut tout autre chose — et beaucoup plus — qu'une victoire militaire après l'effroyable massacre actuel. Le seul chemin véritable qui mène à la paix perpétuelle — si jamais cela est possible — est la formation d'une race d'hommes plus parfaite : moins égoïste, réfléchie, plus sage et pleinement consciente de sa part de responsabilité dans ce qui se passe sur la terre. Car les hommes eux-mêmes ne sont pas seulement les douloureuses victimes de la guerre, ils sont aussi la cause des terribles malheurs qu'elle occasionne et de la honte qu'elle entraîne. Nous avons, en somme, le monde que nous avons mérité d'avoir...»
